

Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. I Janvier 1896 No 8

" Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.

S. BONAVENTURE.

A L'HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER

Il y a quelques mois, on s'en souvient peut-être, nous disions qu'un pieux Montréalais nous demandait de parler quelquefois de Notre-Dame de Lourdes dans le MESSAGER. Mais, bien que nous ayons affirmé alors que nous nous rendrions volontiers à ce désir, nous n'avons guère encore rempli notre promesse. Eh bien, Notre-Dame de Lourdes elle-même nous a fourni l'occasion de réjouir ses dévots serviteurs, par le récit d'une faveur signalée qu'elle a dernièrement accordée à l'une des religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Déjà guérie (1) miraculeusement en 1890, par la Bonne sainte Anne, d'une grave déviation de la colonne vertébrale, Mère Sainte-Anne de Jésus vient d'être encore l'objet d'une semblable faveur, mais, cette fois, de la part de Notre-Dame de Lourdes.

Notre petit confrère de Chicoutimi, l'*Oiseau-Mouche* a donné le récit complet de ce prodige en son numéro du 21 décembre dernier, publiant aussi le témoignage du médecin qui a donné ses soins à la révérende Mère.

A notre demande la miraculée elle-même, Mère Sainte-Anne de Jésus, a bien voulu rédiger la relation suivante, que nos lecteurs liront sans doute

[1] Voir la *Kermesse*, oct. 1892, récit de l'honorable juge A. B. Routhier.

avec autant d'intérêt que d'édification. Nous devons bien, à cause de cette publication, laisser de côté plusieurs des sujets ordinaires de notre revue. Mais qui s'en plaindra ? On n'est pas dévot au bon saint Antoine, sans avoir à cœur la gloire de la Reine du ciel...

RECONNAISSANCE A NOTRE-DAME DE LOURDES !

En 1888, à la suite de très violentes douleurs dorsales, je devenais infirme. J'avais toujours eu l'ardent désir de me consacrer au soulagement de l'humanité souffrante dans un Hôtel-Dieu ; et, me voyant dans l'impossibilité de réaliser ce pieux dessein, je fis une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne à cette fin et fus guérie miraculeusement le 4 juillet 1890. Ma santé s'est heureusement maintenue depuis. Enfin, j'eus la joie de pouvoir entrer en cette Communauté de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, le 30 mai 1894 ; grâce à Dieu, j'ai persévéré et j'ai eu le bonheur de prononcer les vœux perpétuels de religion, à mon grand contentement, le 19 septembre dernier, jour mille fois heureux et à jamais mémorable pour moi ! La Bonne sainte Anne m'avait exaucée, j'étais religieuse ! Mais voilà que, quinze jours après ma profession, de nouvelles douleurs dorsales firent leur apparition ; le pouvoir de sainte Anne était-il limité pour moi ?..... Impénétrables sont les desseins de Dieu..... Ayant atteint mon but, il ne me restait plus que deux choses à faire : remercier et accepter !

Plusieurs neuvaines furent faites en l'honneur de la Bonne sainte Anne par ma chère Communauté ; contre l'attente générale, mon état devenait de plus en plus alarmant, et, le soir du neuf novembre, je devenais de nouveau infirme ! Je ne sais ce que je serais devenue alors, si je n'avais pas eu mon

titre d'Épouse du Seigneur pour me consoler ; car il m'aurait semblé naturel de me livrer au chagrin, si j'avais été comme autrefois petite mondaine. Mais, je saisis une si bonne occasion de m'enrichir pour le ciel, m'entretenant dans la douce pensée que, par mes vœux de religion, j'étais liée pour toujours à Jésus et qu'aucune infirmité ne pouvait désormais me ravir mon noble titre d'Épouse du Roi des Cieux ; alors, par là-même, transportée de joie, je répétais de tout cœur à mon Dieu ce que je lui chantais au beau jour de ma profession :

C'est Lui que j'ai vu dès l'aurore,
C'est Lui que j'ai toujours aimé,
C'est en Lui que j'espère encore,
En Lui mon cœur s'est abîmé !

et puisque mon Divin Époux m'avait donné pour dot sa croix, je lui demandai de la porter, sinon gaiement, du moins courageusement.

Je dois vous laisser savoir, maintenant, qu'un corset-appareil du poids de plusieurs livres qui, jadis, m'avait soutenue pendant plus d'un an, était insuffisant à me tenir droite cette fois-ci, et m'épuisait sensiblement. Je n'avais plus de position permanente ; j'étais sans nul doute dans un état à faire pitié, je crois. C'est alors que mes bonnes Mères eurent l'heureuse inspiration de faire une neuvaine, mais cette fois en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, ce qui ne pouvait contrarier, ce me semble, ma bonne Mère Protectrice sainte Anne, vu que la gloire de l'une rejaillit sur l'autre : la preuve en est dans le résultat heureux que je vous ferai connaître dans quelques instants.

Au troisième jour de la neuvaine, mes douleurs augmentèrent. Cependant je n'avais garde de perdre confiance, sachant par expérience que les grandes douleurs précèdent ordinairement les grands miracles. Je comptais donc sur le terme de cette neuvaine, qui devait m'apporter ou une entière

guérison ou, du moins, le courage pour supporter patiemment ma pénible et douloureuse infirmité, enfin les moyens de me sanctifier sur la croix où mon Divin Époux m'avait crucifiée.

Le dernier jour de la semaine, qui se trouvait le jour de l'Octave de l'Immaculée-Conception, nous eûmes, en notre chapelle, une belle instruction sur la très sainte Vierge et sa toute-puissance auprès de Dieu. Ce sermon, qui coïncidait si bien avec la circonstance, nous impressionna profondément ; car, ne nous donnait-il pas l'assurance de ma parfaite guérison ? Or, il me vint à la pensée d'implorer mon bien-aimé père, que j'eus la douleur de perdre dix jours avant ma profession, et de lui faire part, tout naïvement comme autrefois, de mon grand désir, par ces paroles : " Toi que je crois là-haut avec ma bonne Mère du ciel, que tu as tant aimée et servie, que tu as tant cherché à faire honorer en contribuant largement et de si grand cœur à la construction d'un de ses temples, érigé pour sa gloire sous le nom de N.-D. de Lourdes, sois touché de mon impuissance à servir ma chère Communauté et les pauvres de notre hôpital selon ma promesse à Dieu. Je n'ai que vingt-six ans, à peine trois mois de profession : faut-il désormais passer ma vie avec cette triste et pénible infirmité que tu me vois en ce moment ? O bien-aimé père, toi qui m'as toujours accordé tout ce que je désirais, lorsque j'avais le bonheur de jouir ici-bas de ta présence, viens au secours de ton enfant, en demandant avec nous à N.-D. de Lourdes ma guérison pour la gloire de Jésus et de Marie ! Cette bonne Mère pourrait-elle refuser un de ses plus dévoués enfants ? Oh ! non !..." Alors, avec la plus grande confiance, je me rendis en esprit avec mon père au pied du trône de Marie Immaculée, et, tenant en main une petite statuette de Notre-Dame de Lourdes, je lui fis aussi ma demande à de bonnes conditions. Quelques heures

Après, j'allai me joindre à la Communauté pour faire les prières ordinaires de la neuvaine que nous disions chaque soir à six heures. A ces prières, notre Mère Supérieure ajouta un *Memorare*. Ce fut en ce moment suprême que je sentis d'invisibles mains me presser fortement et me redresser subitement, cependant sans souffrance ; puis une voix intérieure me dit : " Je te soutiens ! " Était-ce une illusion ? Oh ! non ! J'étais radicalement guérie ! Oh ! comme je me trouvais bien ! comme j'étais alerte ! plus de pesanteur d'appareil ! enfin je ne puis exprimer ce que j'ai éprouvé et éprouve encore au souvenir de cet instant inoubliable ; tout ce que je puis dire, c'est que je partis en toute hâte pour aller ôter l'appareil en question, sans l'aide de personne, ce que je n'avais pu faire depuis trois mois. Puis j'allai bien vite remettre à notre Mère Supérieure, en présence de la Communauté, mon appareil et ma béquille, sautant au cou de mes chères Mères et Sœurs en leur disant : " Oui ! oui ! je suis guérie ! " L'émotion fut générale... et nous nous rendîmes aussitôt aux pieds de Notre-Dame de Lourdes pour chanter un *Te Deum* d'actions de grâces. Une heure après, j'accompagnais bien joyeusement la Communauté au chœur pour réciter les Matines. Depuis cette heureuse date, *quinze décembre*, je suis parfaitement bien et *nullement infirme*, suivant, sans éprouver la moindre fatigue, les exercices de la Communauté.

Puisse ce récit, raconté bien naïvement, porter les âmes à demander à Notre-Dame de Lourdes leur *transformation* spirituelle ou corporelle ! Elles éprouveront, comme moi-même actuellement, une véritable *opération* nouvelle et n'auront plus qu'une pensée et qu'un désir : chanter à jamais :

Quid retribuam Domino !

HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

[Continué de la page 78]

CHAPITRE III

1217-1220

LE JEUNE CHANOINE DE COÏMBRE

Comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, le bon et vénérable prier de Saint-Vincent, qui jouissait lui-même d'une grande réputation de sainteté, n'osa pas retenir Ferdinand. Notre pure colombe voulait se retirer dans le tronc de la pierre, pour jouir de son Bien-Aimé ; telle était l'unique raison de son désir de quitter Lisbonne.

Il l'exécuta enfin, et partit secrètement pour Coïmbre, résidence du Général des Chanoines réguliers de Saint-Augustin (1). Dieu donna à son futur apôtre le courage de briser les liens de la famille et du pays. S'éloignant de tout ce qu'il aimait, il lui fut plus facile de se livrer à l'oraison et à la contemplation de l'unique Bien. Son union avec Notre-Seigneur s'accroissait chaque jour. Ferdinand trouvait ses délices à prendre part avec une foi merveilleuse aux cérémonies liturgiques, et à pratiquer les obligations du cloître.

C'est en tout qu'il cherchait à se rendre parfait pour complaire à son Père céleste. La très sainte Vierge cultivait elle-même ce cœur si pur ; non seulement elle en extirpait les vestiges du mal, mais elle y faisait fleurir les plus belles vertus. Les anges aidaient Ferdinand à comprendre le vrai sens de la sainte Écriture ; sa mémoire était si heureuse qu'il savait le texte sacré presque par cœur ; il étudiait cependant avec zèle l'interprétation des Pères

[1] *Acta SS. february, t. III, p. 10.*

de l'Église sur les passages les plus obscurs. Ainsi le ciel préparait celui qui devait confondre l'hérésie par une profonde connaissance de la doctrine et des dogmes de l'Église catholique. Les maîtres habiles ne manquèrent ni à son âme, ni à son esprit. Dom G. Cesare fut son prieur ; Dom Juan et Dom Raymond qui avaient pris leurs grades à l'Université de Paris, ses professeurs en philosophie et en théologie (1). Les chroniques du monastère de Sainte-Croix nous ont laissé dans un manuscrit une preuve de la réputation de science et de piété dont jouissait Ferdinand dans son monastère. Cette note fut écrite en 1222, deux ans après qu'il eût quitté Sainte-Croix. Elle est ainsi conçue (2) :

“ Il y avait alors parmi les Chanoines réguliers de Sainte-Croix le R. P. Antoine, qui s'appelaît Ferdinand, fils de Martin de Bouillon, homme célèbre, savant et pieux, orné d'une grande littérature et couronné de glorieux mérites.”

De fait, comment n'aurait-on pas admiré ce jeune Religieux qui étudiait les enseignements du divin Maître, non seulement pour croître dans la science, mais surtout pour conformer sa vie à celle du Sauveur ? Les veilles, la mortification, l'abstinence étaient unies en Ferdinand à une douceur de cœur remarquable. Nul dans le monastère ne savait, comme lui, garder sa paix même dans les traverses. Son obéissance ne pouvait être dépassée, non plus que son exactitude et sa dévotion aux saints offices, et dans l'accomplissement de ses emplois, si humbles qu'ils fussent. Il était impossible de voir percer en lui la vanité et l'ostentation ; bien qu'il fût la gloire du monastère par son savoir, il savait se tenir dans l'ombre comme s'il était le dernier de tous. Son

[1] AZEVEDO, liv. I, chap. II.

[2] Erat tunc temporis inter alios Regulares Canonicos S. Crucis R. P. Antonius, qui Ferdinandus Martini nuncupabatur, vir utique famosus, doctus et pius, magna litteratura ornatus et gloria meritòrum stipatus.

temps était si bien ordonné qu'il trouvait moyen d'en consacrer beaucoup à l'étude et à ses charges, tout en passant de longues heures avec son DIEU. Ce furent surtout les divines Écritures qui l'enflammèrent d'amour pour son Créateur ; elles lui fournissaient sans cesse des paroles lumineuses qu'il lançait comme des traits embrasés vers son Bien-Aimé. Il parlait peu et ce modeste recueillement le préparait admirablement à devenir un grand apôtre.

(A suivre)

— 0 —

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

SAINTE-PAULINE.—Actions de grâces au grand Thaumaturge saint Antoine pour deux faveurs obtenues par sa puissante intercession : certaines circonstances ne me permettent pas de donner présentement les détails de ces faveurs. Mais Il les connaît, Lui, et j'invoque tous les dévoués à saint Antoine à unir leurs actions de grâces aux miennes. *M.D.R.*

EVÊCHÉ DE NICOLET, 16 décembre 1895.—M. le Rédacteur, Depuis longtemps je désirais ardemment avoir quelques faveurs signalées à enregistrer dans votre petit *Messager de Saint-Antoine*. Aujourd'hui mon désir est réalisé, car nous avons obtenu deux grandes grâces par l'intercession du bon saint Antoine. Voici la première : Une famille de cette paroisse avait un de ses membres atteint des fièvres ; le docteur craignait beaucoup que ces fièvres se communiquassent aux autres membres de la famille, et c'était à craindre vu le faible état de santé de plusieurs d'entre eux. Alors cette famille s'adressa avec confiance à saint Antoine, fit une neuvaine avec promesse de faire insérer le fait si personne autre ne tombait malade. Aujourd'hui le danger est conjuré, tous se portent bien et remercient sincèrement leur protecteur pour cette grâce obtenue par son intercession.

Voici la seconde : Une personne pauvre de Nicolet était atteinte d'une maladie excessivement souffrante; suivant toute probabilité elle devait passer la plus grande partie de l'hiver confinée à la maison. C'était un père de famille. Je lui conseillai de faire une neuvaine à saint Antoine avec promesse de faire insérer sa guérison dans votre journal s'il l'obtenait. A peine cette promesse était-elle faite, que ses douleurs disparurent complètement et il put, bien avant la fin de sa neuvaine, vaquer à son travail. Il a continué depuis à être parfaitement bien. Il remercie saint Antoine de tout son cœur de l'avoir guéri.

Puissent ces faits augmenter la confiance et la dévotion envers ce grand saint ! *P.-A. Gouin, Ptre, curé.*

SOREL.—J'ai obtenu une grande grâce, la guérison d'une maladie, après avoir fait une neuvaine à saint Antoine et donné quelque chose pour l'Œuvre du pain. X.

TROIS-RIVIERES.—Gloire et reconnaissance à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession. Je promets de contribuer largement à l'Œuvre du pain pour les pauvres, s'il m'obtient la situation que j'ai en vue, et de plus je ferai publier dans le *Messenger*. X.

QUÉBEC.—Dans une même famille, le grand-père, assez âgé, a eu une pleurésie; une jeune femme, les fièvres puerpérales d'abord, puis typhoïdes. Tous trois ont été administrés, et, après s'être recommandés fortement à saint Antoine, ont pris immédiatement du mieux et sont maintenant sur pied. Ils tiennent à remercier Dieu publiquement de la protection signalée de saint Antoine. G.

QUÉBEC. — Veuillez insérer dans votre *Messenger de Saint - Antoine* deux grâces obtenues : la première est la guérison d'une maladie en

promettant de faire inscrire cette faveur dans votre journal, et en promettant un gros pain pour les pauvres. La deuxième est la guérison de mon bébé, en promettant aussi de faire insérer dans votre *Messenger* et de donner un petit pain pour les pauvres. J'ai encore obtenu plusieurs autres grâces. J'accomplis aujourd'hui ma promesse à saint Antoine. *Dme N. B.*

SAINTE-AUGUSTIN (PORTNEUF).—...Je profiterai de l'occasion pour vous dire que nous avons maintenant une belle statue de saint Antoine de Padoue dans notre église, et que la dévotion à ce grand Saint se répand très rapidement dans la paroisse.

Plusieurs faveurs ont déjà été obtenues par l'intercession de saint Antoine. Gloire et reconnaissance à Dieu et au bon saint Antoine ! *F.-X. B., Ptre.*

...—Ayant été malade pendant longtemps, je promis, si saint Antoine voulait me guérir, de lui donner un pain pour ses pauvres, ainsi que de faire insérer le fait dans ses annales. Je n'eus pas plutôt fait cette promesse que j'éprouvai un grand soulagement, et aujourd'hui je suis parfaitement guérie. J'ai aussi obtenu par son intercession plusieurs autres grâces. Puisse ce grand Saint vouloir bien me continuer sa protection ! *Une enfant de saint Antoine.*

SAINTE-MARIE (BEAUCE).—Suivant la promesse que j'ai faite à saint Antoine de donner un pourcentage sur les vieilles dettes que je retirerai, je vous envoie trois piastres pour cent qui sont entrées. Nous en avons encore d'autres qui sont plus difficile. Espérons. *T.*

LOUISEVILLE.—C'est avec bonheur que je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers saint Antoine de Padoue.

C'est le succès de deux entreprises, obtenu après avoir fait une neuvaine et permis de le faire publier dans vos annales. *Une jeune fille.*

SANDY BAY.—M. Z. L., ayant perdu \$2.00 et ayant cherché partout dans sa maison pendant une grande journée, promet de s'abonner au *Messenger* s'il a la chance de retrouver son argent ; pas longtemps après, il le trouve au milieu de sa chambre, ayant pourtant bien regardé là. Il remercie beaucoup ce bon Saint en attendant encore sa protection pour quelques entreprises.

AUTRES FAVEURS OBTENUES DE SAINT ANTOINE

N. B.—Ce mois-ci, encore, nous nous voyons obligés, bien à regret, de supprimer, en grande partie, les extraits si intéressants de la correspondance du *Messenger*, et de mentionner seulement beaucoup de faveurs dont on nous a communiqué le récit

PETIT-CAP [GASPÉ] : Guérison d'un enfant. *Dme A. J.*—SAINTE-CROIX : Soulagement obtenu. *Une abonnée.*—LAPRAIRIE : Plusieurs faveurs. *S. A.*—WEBSTER, MASS. : Plusieurs faveurs. *Dme F. B.*—SAINT-CHARLES : S. Antoine nous a enfin fait trouver une excellente servante. *S. M. J.*—..... Un jonc retrouvé. *Dme O. M.*—TROIS-RIVIÈRES : Beaucoup de faveurs obtenues. *J. C.*—PONT-ROUGE ; Guérison obtenue par une médaille de S. Ant. *J. B. H.*—SAINTE-BEATRIX [JOLIETTE] : Plusieurs faveurs. *A. H. L.*—ILE AUX GRUES : Plusieurs faveurs. *Dme N. L.*—SAINT-SIMON [RIMOUSKI] : Une faveur. *J. F.*—SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC : Guérison d'un petit enfant. *Une abonnée.*—SAINTE-PHILOMÈNE : Plusieurs faveurs.—SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE : Actions de grâces pour faveurs obtenues. *Dme L. J. B.*—*ibidem* : Guérison obtenue. *J. E. R.*—SAINT-PÉLICIEEN [L. ST.-J.] : Guérison obtenue. *A. M. G.*—SAINT-ÉTIENNE DE LAUZON : Une faveur importante. *A. R.*—LES CÈDRES (SOULANGES) : Grâces isignes obtenues par l'intercession du bon S. Ant. *G. D.* et *C. D.*—SAINT-VINCENT DE PAUL [LAYAL] : Une faveur. *A. L.*—SAINTE-GENEVIÈVE DE B. : Reconnaissance à saint Antoine pour le recouvrement d'une chose perdue. *A. L.*—LA PATRIE [COMPTON] : Plusieurs faveurs obtenues. *Un serv. de S. Ant.*—SAINT-ÉTIENNE [BEAUGARNOIS] : Une famille protégée, *Dme P. L.*—... Enfant guérie et autres enfants préservés d'une maladie contagieuse. *E. C.*—SAINT-GILLES : Guérison d'un mal d'estomac. *Une abonnée.*—MASKINONGÉ : Une enfant guérie d'un violent mal d'yeux. *Dme G. L.*—SAINT-JOSEPH D'ALMA : Un objet perdu, retrouvé. *A. B.*—CIRCOTIUM : Recouvrement du secret de la "combinaison" d'un coffre-fort. *D.*—MONT-LOUIS [GASPÉ] : Très prompt soulagement d'un mal de tête très fatigant qui avait résisté à tous les remèdes. *Dme A. D.*—STOKE CENTRE : Solution avantageuse d'une affaire très difficile. *Dme J. L.*—CEDAR HALL : Un objet perdu, retrouvé. *Une abonnée.*—DE DIVERS ENDOIS : Préservation d'un danger, 3. Objets retrouvés, 3. Protection dans un voyage, 1. Guérisons, 16. Situation, 2. Protection sur une lettre. Faveurs diverses, plus de 74.

CHRONIQUE DE LA DÉVOTION A SAINT ANTOINE

SAINTE-PETRONILLE, I. O.—M. le curé doit établir prochainement l'Œuvre du pain dans cette paroisse.

SAINTE-ALEXIS (CHICOUTIMI).—M. l'abbé L.-N. Martel, de Brooklyn, N. Y., se propose d'offrir une belle statue de saint Antoine pour l'église de sa paroisse natale.

ROBERVAL.—Le jour de Noël, installation solennelle d'une statue. Sermon par M. l'abbé E. DeLamarre, Directeur diocésain.

SEMINAIRE DE CHICOUTIMI.—Le 6 janvier, bénédiction d'une statue offerte par les Directeurs-propriétaires du *Messageur*. Procession dans toute la paroisse.

SAINTE-AUGUSTIN (PORTNEUF).—On nous donne d'excellentes nouvelles de la diffusion, en cette paroisse, de notre chère dévotion.

CONTRECOEUR.—On a dû y installer une statue de saint Antoine, au commencement du mois dernier.

SAINTE-ANTOINE DE L'ISLE AUX GRUES.—Cette paroisse possède maintenant une jolie statue de son saint patron.

— 0 —

PÉTITES NOTES

—Les Directeurs du *Messageur* prient instamment tous leurs lecteurs de s'unir à leurs prières pour obtenir une faveur d'une importance extraordinaire, pour la gloire de saint Antoine.

—Priote, prions, prions pour l'heureuse solution de la question scolaire du Manitoba. C'est l'heure décisive.

—Et la VIGNETTE? Le choix est fait. Le dessinateur et le photographeur sont à l'œuvre. Ce sera pour la livraison de février.

—Il faut donner exactement et lisiblement son nom et son adresse, quand on demande le *Messageur*, et aussi quand on nous envoie une recommandation aux prières, ou qu'on nous fait connaître des faveurs obtenues. Si l'on n'aime pas que son nom soit publié, il n'y a qu'à le dire. Mais, dans tous les cas, il nous faut un nom responsable.

— 0 —

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Nouvelles de personnes absentes, 7.—Succès dans les études, 2.—Canadien des E.-U. demande emploi au pays natal. 1.—Faveurs spirituelles, 21.—Faveurs particulières, 14.—Conversion d'un pécheur. 22.—Protection spéciale, 3.—Familles, 22.—Opération dangereuse, 2.—Vente de propriétés, 3.—Conversion de familles, 4; de personnes adonnées à la boisson, 3.—Affaires importantes, 8.—Recouvrement d'héritage, 2; de dettes, 1.—Guérison, 6.—Situation, 15.—Plusieurs jeunes gens en pays étranger.—Retour d'un absent, 11.—Ophélie, 30.—Étudiant, 3.—Argent perdu, 1.—Entreprises, 5.—Institutrice, 3.—Résidents de Battleford.—Vocations, 6.—Communauté, 4.—Mission paroissiale, 2.—Paix de l'âme, 2.—Enfants, 9.—Mères de famille, 7.—Faveurs temporelles, 2.—Œuvres paroissiales, 1.—Une défunte.

Réciter chaque jour le *Répons miraculeux* à ces intentions.

— 0 —

N. B.—Bien que l'inscription seule suffise pour faire partie de l'*Association universelle*, à la demande de plusieurs membres, nous avons fait imprimer des billets d'agrégation. Nous en expédions gratis à tous les associés qui nous donneront le nom d'un abonné à l'édition française ou à l'édition anglaise du "*Messageur*". Pour les autres personnes, 1 sou l'exemplaire.